



SOCIÉTÉ DES AMIS DE SAINT-SYLVESTRE

ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

En mairie 87240 SAINT-SYLVESTRE
Association Loi de 1901 – C.C.P LIMOGES 1230-31 F
www.sassag.com contact@sassag.com
Septembre 2017

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association 26 Août 2017

Sur convocation de son Président, l'Association a tenu le 26 Août son assemblée générale ordinaire annuelle à la salle des fêtes de Saint Sylvestre.

C'est devant une assistance nombreuse, puisque 64 personnes étaient là et 73 représentées, que le Président ouvre la séance. Il remercie tout le monde pour cette fidélité, et tout particulièrement toutes celles et ceux qui ont fait plusieurs centaines de kilomètres pour cela. Il remercie également Monsieur DUPIN, Président de la Communauté de Communes ELAN d'avoir trouvé le temps de nous rencontrer pour voir une association dynamique et pleine de projets. Il est sûr que les presque 90 ans d'ancienneté de l'association et les 230 membres de celle-ci, ont de quoi faire réfléchir sur les ambitions et les projets.

Présentant le rapport moral sur l'année écoulée, le Président insiste :

« Vous avez choisi d'adhérer à cette petite association (soyons modestes), et vous avez toujours répondu avec gravité et responsabilité à nos appels. Nous savons que vous avez beaucoup d'ambition pour votre association et vous savez que la totalité des membres de votre conseil d'administration s'est toujours montrée à la hauteur de cette ambition. Mais sachons raison garder et évitons de tomber dans la passion et la propagande. Nous avons beaucoup de chances, gardons-les, et tirons en parti. Par exemple, nous avons la chance d'avoir fait le bon choix, il y a quelques années, avec l'Université de Picardie, le CAHMER, et le Professeur RACINET. Sachez, cher Professeur, au travers de toute votre équipe, que nous saluons votre travail, votre gentillesse et votre enseignement.

Nous avons besoin de connaître, de savoir ce qui s'est passé, afin de pouvoir vivre le futur. Bien sûr, la culture et le patrimoine sont sous la responsabilité de l'Etat. Mais la culture a besoin d'être soutenue par le Peuple, car elle est notre mémoire. C'est le Peuple qui fait l'histoire. Ces fouilles, ce sont nos archives, c'est-à-dire la mémoire de notre culture. Et il faut que nous ayons la conviction que cette culture est pour toute la région, un rayonnement, un fabricant de lien social, une identité.

J'ai confiance en vous comme vous avez confiance en nous. Alors, ensemble, continuons à mettre en valeur ce passé qui nous unit, et transmettons aux générations futures la fierté de notre histoire. »

Le Président donne alors la parole au Vice-président Bernard BERNABEN. Celui-ci insiste sur les deux journées de travail des 11 et 12 novembre 2016 qui ont vu de nombreux bénévoles sur le site de Grandmont, à la hache, la tronçonneuse, la pioche et la pelle, ainsi que les nombreuses petites mains occupées à couper les ronces, remonter le bois, brûler et nettoyer. Il rappelle aussi la journée du 8 mai 2017 où les mêmes se sont donnés tellement de mal à ce travail qu'ils ont fait le bonheur et la fierté du Président. Il ne reste qu'à espérer que cela se reproduise chaque année. Grandmont en a besoin.

Prenant ensuite la parole, notre secrétaire Jean Paul SERVOLE évoque les voyages de la chasse d'Ambazac à New York, puis le voyage dont il s'est fort bien occupé, à savoir le prêt de la chasse de Grandmont à la Bibliothèque francophone multimédia de la ville de Limoges, et enfin, un chantier en cours puisqu'il s'agit d'envoyer à Berlin (Allemagne) la chasse de Grandmont pour 18 mois dans l'un des plus grands musées de cette capitale.

Le président reprend la parole pour expliquer les comptes de 2016. Les adhérents ont été particulièrement généreux puisque les cotisations ont augmenté de plus de 6%, et le concert donné par Natacha TRIADOU a suscité l'enthousiasme dans l'église de Saint Sylvestre, et rapporté un peu de sous qui vont nous permettre de continuer à financer les fouilles de Grandmont. L'étude préalable architecturale concernant le mur sud de l'abbaye est terminée, nous l'avons entièrement réglée, et la DRAC a bien voulu nous en payer une partie, mais ce versement étant intervenu début 2017, nous en reparlerons un peu plus tard, de même que le sort réservé au traitement de ce mur, qui s'avère très onéreux.

L'un de nos deux éminents architectes, Philippe CAMPAGNE, venu spécialement de Bordeaux pour cette réunion, nous explique son travail pour parvenir, avec l'aide de son collègue Claude JURION absent ce jour pour raison de santé, à faire la synthèse entre les documents NAURISSARD (1732) et les découvertes effectuées par les fouilleurs. Ces travaux ont d'ailleurs en partie fait l'objet d'une exposition au cours du mois d'août dans cette salle de Saint Sylvestre. Cette exposition qui se veut itinérante, peut donc être déplacée au gré des demandes qui nous seront faites.

Pierre MOUGNAUD étant venu spécialement de Paris pour la journée avec son appareil de projection, la parole est ensuite donnée au Professeur RACINET pour nous faire un difficile résumé de l'activité de son équipe durant tout le mois de juillet. Il disposait, cette année encore, d'une équipe nombreuse, motivée et compétente.

« Il convient de souligner le caractère inhabituel d'une grande portion de mur gouttereau établi sans aucune fondation, sur plus de 12 m de long, alors que le substrat granitique comporte un large filon d'arène. D'une manière générale, le mur-bahut est mieux fondé que le mur gouttereau sud de la nef. L'existence de deux portes pose problème mais elles ne sont peut-être pas contemporaines.

La cour du cloître dispose d'une rigole d'écoulement placée latéralement aux deux murs-bahuts. La différence de l'agencement du dallage entre la partie située entre la rigole et les murs, d'une part, et la partie centrale d'autre part, indique deux séquences d'aménagement. Il ne subsiste que des lambeaux de la paroi occidentale du bâtiment oriental du monastère médiéval. Au nord, un chaînage marque l'entrée de la chapelle latérale du chevet, dont la largeur intra muros est de 3,40m. Le vestige de son mur sud peut être prolongé jusqu'à la paroi orientale encore en place. Cette dernière, qui comporte au moins deux réemplois, est recoupée par le mur de chevet. La liaison avec la semelle de fondation débordante de ce même chevet sera à examiner l'an prochain.

Le bâtiment oriental, qui s'appuie certainement sur cette chapelle, était moins long qu'elle, car il n'y a pas de trace d'accrochage dans l'angle sud-est de la chapelle.

La salle du chapitre devait se développer immédiatement au sud de la chapelle, dont elle était mitoyenne. Elle semble ouverte sur la galerie est du cloître avec une double arcade. Quelques vestiges du sol dallé voisinent avec une canalisation d'évacuation affleurante au niveau de sa couverture. L'ensemble repose directement sur le substrat taillé pour être aplani.

Enfin, au sud encore, dans une zone en cours de fouille, on constate successivement le rocher taillé avec, par endroits, un dépôt de roches extraites pour niveler et exhausser ; une canalisation d'évacuation couverte creusée à travers le rocher en place ; une couche de terre noire épaisse de 0.30 à 0.50m comportant de nombreux fragments de terre cuite architecturale ; quelques dalles de granit reposant sur la couche noire qui correspondent au sol du bâtiment antérieur au XVIIIe siècle ; au-dessus, des remblais communs de démolition du site.

Il n'y a donc aucune trace du niveau de circulation de la galerie du XVIIIe siècle.

La présence d'une dalle funéraire datée de 1733, dans la galerie nord du cloître, signifie qu'il y a eu un temps assez long de réflexion entre l'expertise de Naurissard (1732) et la décision de tout reconstruire.

Dans la galerie orientale, cinq sépultures sont orientées nord-sud, dans le sens du couloir. Ces inhumations ainsi que l'existence d'un retour vers l'ouest de la galerie semblent indiquer une volonté de maintenir l'idée d'un cloître. Dans ce sens, il convient de réfléchir sur l'éventualité d'une conscience grandmontaine spécifique après plus de quatre siècles de régularité bénédictine.

Pour les constructions médiévales en place, la question des réemplois se pose. Sont-ils le témoignage d'une reconstruction totale mais à quelle époque ? Nous n'avons aucune trace sérieuse d'une organisation monastique antérieure. Sont-ils le témoignage de reprises ponctuelles en sous-œuvre ? Si cette hypothèse se vérifie, il existe au moins un édifice des années 1180-1210 détruit pour fournir lesdits réemplois ».

De très nombreux applaudissements viennent couronner cet exposé réalisé avec de très nombreuses vues, terrestres et par drones.

Avant de clore la séance, le Président rappelle qu'il y a ce jour à 20h30 un concert organisé par Jean Paul SERVOLE dans l'église de Saint Sylvestre par deux merveilleux pianistes limousins Stéphane PLANADE et Guy MARISSAL avec la complicité sonore et lumineuse de Eric PAEZ et Bernard VARNOUX.

Il indique que conformément à la tradition, c'est le samedi 25 août que se tiendra l'assemblée générale de 2018. Il demande aussi des volontaires pour tenir la permanence durant l'expo en août 2018, un ou une volontaire pour continuer les conférences dans la chapelle de Grandmont, et des volontaires pour continuer les nettoyages des abords de l'abbaye, en novembre 2017 et mai 2018 à des dates qui restent encore à fixer.

Le Président Jean François MOUGNAUD

Une belle information devait continuer cette assemblée générale : le dimanche 27 août 2017, la famille MALABAR-PICARD a fait don à l'association du Calice et de la Patène ayant appartenu au dernier prêtre ayant servi à Grandmont le Père VERGNAUD. Ces pièces exceptionnelles étant autant cultuelles que culturelles, il appartiendra à l'association de les apporter au prêtre venant célébrer l'office traditionnel du dernier dimanche d'août.